

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

---

28 AVRIL 2005

---

PROPOSITION DE DÉCRET

TENDANT À INTRODUIRE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES UNE ÉVOCATION  
CISCONSTANCIÉE DES DIFFÉRENTS GÉNOCIDES QUI ONT RAVAGÉ LE MONDE EN

CE DERNIER SIÈCLE

DÉPOSÉE PAR **M. CHARLES PETITJEAN.**

---

## TABLE DES MATIÈRES

|                |   |
|----------------|---|
| DÉVELOPPEMENTS | 3 |
|----------------|---|

|                                                                                                                                                                                   |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| PROPOSITION DE DÉCRET TENDANT À INTRODUIRE DANS LES PROGRAMMES<br>SCOLAIRES UNE ÉVOCATION CIRCONSTANCIÉE DES DIFFÉRENTS GÉNOCIDES QUI<br>ONT RAVAGÉ LE MONDE EN CE DERNIER SIÈCLE | 4 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|

## DÉVELOPPEMENTS

---

La présente proposition a pour vocation d'insérer dans les programmes scolaires notamment dans l'enseignement de l'histoire, des sciences humaines, de religion et de morale, l'étude des génocides des nettoyages ethniques qui ont endeuillé le monde de 1900 à ce jour.

Il s'agit d'évoquer les principaux génocides qui ont frappé avec violence, qui ont détruit des dizaines de millions d'enfants, de femmes, d'hommes et ce, dans des conditions insoutenables, inhumaines, insupportables à notre conscience.

Un seul rappel des génocides suffit à dresser un tableau qui aura le mérite d'apprendre à nos enfants que la vie humaine prime tout au delà des croyances, de l'appartenance à un peuple, à une nation.

Il est plus qu'important de regrouper l'ensemble des génocides comme ceux : des Assyriens victimes des Kurdes et des Turcs, des Arméniens anéantis par les Turcs, les goulags staliniens qui ont fait des millions de victimes, les millions de morts de l'hitlérisme, Juifs et Tziganes, l'horreur des Khmers rouges et plus près de nous le génocide rwandais, des Kurdes et les conflits ethniques en RDC, au Soudan, qui éliminent des tribus entières...

La Communauté française a en ce domaine un devoir de mémoire. Une synthèse de ces éliminations de femmes, d'enfants, d'hommes serait confiée à un collège d'historiens choisis au sein de nos universités.

Cette synthèse constituerait un instrument éducatif remarquable pour nos enseignants.

## PROPOSITION DE DÉCRET

TENDANT À INTRODUIRE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES UNE ÉVOCATION CIRCONSTANCIÉE DES  
DIFFÉRENTS GÉNOCIDES QUI ONT RAVAGÉ LE MONDE EN CE DERNIER SIÈCLE

---

### Article 1<sup>er</sup>

La Ministre de l'enseignement met en place dans les trois mois un groupe de travail constitué d'historiens issus de toutes les universités de la Communauté française.

Ce groupe de travail sera chargé d'établir dans les six mois qui suivent son installation une synthèse des génocides.

### Art. 2

Ce travail de synthèse demandé au groupe de travail sera transmis au Parlement de la Communauté française pour correction et approbation.

### Art. 3

Dès l'approbation de la synthèse par le Parlement de la Communauté française, les chargés de cours d'histoire, de sciences humaines, de religion et de morale seront invités à l'introduire dans leur enseignement.

Ch. PETITJEAN